
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 26 août 2015 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Marc Blanchet, Directeur général adjoint - Développement
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Jean-Marc Gibeau, conseiller associé
M. Richard Guay, conseiller associé
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE15 1581

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 26 août 2015, en y retirant les articles 20.001, 20.008, 40.002 et 40.003.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE15 1582

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 5 août 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE15 1583

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour les services d'une agence de communication-marketing pour Espace pour la vie, pour une durée de trois ans;
- 2 - d'approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1156756002

CE15 1584

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'appels d'offres pour la fourniture de services professionnels en planification urbaine, en planification des transports et en développement économique en lien avec l'élaboration de la stratégie centre-ville.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1150093003

CE15 1585

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel les Publications BLD inc., s'engage à fournir les services professionnels d'espaces publicitaires pour les besoins du Service de l'Espace pour la Vie, pour une somme maximale de 42 500,51 \$, taxes incluses et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépense de 25 323,24, taxes incluses, équivalent à la valeur de l'échange entre les Publications BLD inc. et le Service de l'Espace pour la vie;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1156157001

CE15 1586

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 245 000 \$, taxes incluses, pour l'évaluation des compétences de gestion des candidats à des postes cadres;
- 2 - d'autoriser un virement de crédits de 245 000 \$, taxes incluses, en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration;
- 3 - d'approuver un projet d'avenant 1, modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et l'École nationale d'administration publique (CG14 0370), majorant ainsi le montant total du contrat de 743 000 \$ à 988 000 \$, taxes incluses ;
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1155138001

CE15 1587

La conseillère Chantal Rouleau déclare son intérêt et s'abstient de participer aux délibérations et de voter.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel Les Productions Facile S.E.N.C., représentées par Jean-François Gagnon, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la direction artistique de la programmation estivale 2016 du Jardin botanique intitulée : « Les arts s'invitent au Jardin », pour une somme maximale de 183 960 \$, taxes incluses, conformément à son offre de service et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1153815003

CE15 1588

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver le projet d'accord de subvention entre Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de Sécurité publique (Centre national de prévention du crime (CNCP)) et la Ville de Montréal, dans le cadre de la « Stratégie nationale pour la prévention du crime », établissant les modalités d'implication des parties relativement au versement d'un soutien financier à la Ville d'un montant ne dépassant pas 867 601,71 \$, aux fins de réaliser la mise en œuvre du projet du Réseau municipal pour la prévention de la criminalité (Réseau) « Renforcer la capacité des municipalités pour une prévention efficace de la criminalité », pour la période du 1^{er} octobre 2015 au 31 décembre 2018;
- 2 - d'autoriser la réception d'une aide financière totalisant la somme maximale de 867 601,71 \$ provenant du ministère de la Sécurité publique Canada et autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 3 - de mandater le Service de la diversité sociale et des sports pour assurer la coordination, le suivi et la mise en œuvre de ce projet d'accord de subvention.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1153381001

CE15 1589

Il est

RÉSOLU :

de donner instructions au greffier de la Ville d'accomplir les formalités prévues à l'article 193 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, afin que la Ville soit libérée des restrictions contenues dans ses titres quant à l'usage des lots 2 244 000, 2 244 001, 2 244 002, 2 244 012 et 2 244 013 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1156896016

CE15 1590

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier spécial non récurrent de 5 000 \$ à Espace La Fontaine pour une exposition sur les arbres du parc La Fontaine;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1151701013

CE15 1591

Il est

RÉSOLU :

d'approuver l'intervention de la Ville de Montréal à un projet d'acte de vente d'un immeuble avec bâtiments dessus érigés, situés au 600 boulevard De Maisonneuve Ouest, 1444 rue Union, 1445 rue University, 1333 rue University et 625 rue Sainte-Catherine Ouest, dans l'arrondissement de Ville-Marie par Omers Realty Corporation (Corporation immobilière Omers) et 2073584 Ontario inc. à 600 de Maisonneuve Ltée, considérant qu'une partie des droits détenus par emphytéose dans cet immeuble appartient à la Ville, cette partie ayant une superficie de 6 431,57 mètres carrés et étant constituée des lots 1 515 481, 1 515 482 et 1 515 483 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, aux termes de laquelle la Ville accepte ladite cession, tel que prévu au projet d'acte.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1151368011

CE15 1592

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser l'adhésion au programme d'assurances pour les organismes à but non lucratif (OBNL) de l'Union des municipalités du Québec, au bénéfice des OBNL œuvrant sur le territoire de l'agglomération;
- 2 - de reconnaître les OBNL suivants, œuvrant sur le territoire de l'agglomération de Montréal, afin qu'ils puissent adhérer et bénéficier du programme d'assurances pour les OBNL offert par l'intermédiaire de l'Union des municipalités du Québec :
 - Société de développement économique et communautaire Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles - Montréal Est;
 - CLD Centre-Est;
 - Société de développement économique de Ville-Marie;
 - CLD Centre-Ouest;
 - CLD Grand Sud-Ouest;
 - CLD Ouest-de-l'Île.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1155175004

CE15 1593

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser, pour l'année 2015, des virements budgétaires totalisant 58 734 \$ en provenance des autres postes budgétaires, soit 56 094 \$ vers le budget de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce pour le Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce et 2 640 \$ à la Direction des bibliothèques du Service de la culture;
- 2 - d'autoriser, de façon récurrente, à compter de 2016, un ajustement de la base budgétaire au montant de 1 444 300 \$ en provenance des autres postes budgétaires, soit 1 112 600 \$ vers le budget de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce pour le Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce et 331 700 \$ à la Direction des bibliothèques du Service de la culture;

- 3 - d'autoriser un ajustement récurrent au montant de 23 300 \$ à la base budgétaire 2017 de la Direction des bibliothèques du Service de la culture.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1140810002

CE15 1594

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accepter, en vertu de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*, la prise en charge par le Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI), des activités d'entretien de la bibliothèque Rivière-des-Prairies, pour un montant annuel de 89 749 \$;
- 2 - d'autoriser un virement budgétaire de cette somme de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles vers le SGPI;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1151020001

CE15 1595

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser l'occupation du chalet du Mont-Royal par Montréal International pour le lancement officiel du Réseau des ambassadeurs du Grand Montréal qui se tiendra le 30 septembre 2015, de 15 h à 24 h ;
- 2 - d'édicter, en vertu de l'article 14 du Règlement sur les tarifs de l'agglomération (exercice financier 2015), (RCG 14-034), l'ordonnance no 1 jointe au présent extrait de résolution et identifiée par le greffier et autorisant la gratuité du loyer d'une valeur de 6 500 \$ et payer les dépenses liées aux frais usuels pour l'utilisation du chalet à la Division des événements publics pour une valeur estimée à 1500 \$;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1157041001

CE15 1596

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'entériner la suspension avec solde de Mme Nancy Bergeron, directrice d'arrondissement par intérim, de l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, du 24 août 2015, à 12 h 00 au 26 août 2015;
- 2- de congédier Mme Nancy Bergeron à compter du 26 août 2015.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1152464001

Levée de la séance à 11 h 01

70.001

Les résolutions CE15 1581 à CE15 1596 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville